



L'écriture inclusive ne sera pas un péril mortel !

vendredi 1er décembre 2017, par [matthias](#)



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
CGT Éducation - 203 rue de Paris - case 540 - 93515 Montreuil cedex
Mel : arsen@ferr.cgt.fr - Site : www.arsen.cgt.fr

L'écriture inclusive ne sera pas un péril mortel !

L'écriture inclusive se pratique depuis déjà quelques années dans nos organisations syndicales, nos communications militantes, personnelles et professionnelles. Elle est le signe d'une réflexion collective et n'a entraîné ni incompréhension généralisée, ni « massacre » de la langue française. Il est étonnant d'entendre tout à coup l'émotion soulevée par cette pratique et les positions très réactionnaires qui apparaissent dans le débat pour défendre ce qui dans la langue fait perdurer une forme de prédominance masculine.

Aujourd'hui, les femmes sont encore « invisibilisées » par l'usage de la langue, puisque le genre grammatical masculin, considéré comme universel, gomme leur existence. La règle grammaticale qui consiste à ce que « le masculin l'emporte sur le féminin » est un marqueur historiquement daté de la domination masculine et contribue inévitablement à reproduire les stéréotypes de genre.

La lutte contre toutes formes de discriminations, la déconstruction de tout schéma sexué porteur d'inégalité de genre sont des éléments fondamentaux de notre projet d'école démocratique et émancipatrice.

C'est pourquoi, la CGT Éducation considère, comme les 314 enseignantes qui ont signé un manifeste, que la règle « Le masculin l'emporte sur le féminin » doit être abandonnée. À ce sujet, la CGT Éducation esg-qi aucune sanction ne soit prononcée contre ces collègues.

L'abandon de cette règle pourrait se faire au profit d'une écriture inclusive marquant la présence féminine. La langue française peut et doit évoluer pour porter en elle les genres d'une égalité réelle entre femmes et hommes.

Montreuil, le 1^{er} décembre 2017

L'écriture inclusive se pratique depuis déjà quelques années dans nos organisations syndicales, nos communications militantes, personnelles et professionnelles. Elle est le signe d'une réflexion collective et n'a entraîné ni incompréhension généralisée, ni « massacre » de la langue française. Il est étonnant d'entendre tout à coup l'émotion soulevée par cette pratique et les positions très réactionnaires qui apparaissent dans le débat pour défendre ce qui dans la langue fait perdurer une forme de prédominance masculine.

Aujourd'hui, les femmes sont encore « invisibilisées » par l'usage de la langue, puisque le genre grammatical masculin, considéré comme universel, gomme leur existence. La règle grammaticale qui consiste à ce que « le masculin l'emporte sur le féminin » est un marqueur historiquement daté de la domination masculine et contribue inévitablement à reproduire les stéréotypes de genre.

La lutte contre toutes formes de discriminations, la déconstruction de tout schéma sexué porteur d'inégalité de genre sont des éléments fondamentaux de notre projet d'école démocratique et émancipatrice.

C'est pourquoi, la CGT Éduc'action considère, comme les 314 professeur·es qui ont signé un manifeste, que la règle « Le masculin l'emporte sur le féminin » doit être abandonnée. A ce sujet, la CGT éduc'action exige qu'aucune sanction ne soit prononcée contre ces collègues.

L'abandon de cette règle pourrait se faire au profit d'une écriture inclusive marquant la présence féminine. La langue française peut et doit évoluer pour porter en elle les germes d'une égalité réelle entre femmes et hommes.

Montreuil, le 1er décembre 2017